

ARRÊTÉ NO 030-15-2019

ARRÊTÉ MODIFIANT LE PLAN RURAL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE TRACADIE

En vertu des pouvoirs que lui confère la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal de la Municipalité régionale de Tracadie, dûment réuni, adopte ce qui suit :

1. L'Arrêté no 030-00-2019 intitulé « Plan rural de la Municipalité régionale de Tracadie » est modifié :


- a) en ajoutant, à la liste des usages principaux de la zone Industrielle centrale (I1), au paragraphe 322(1), l'usage principal de :

« • Service funéraire; »

PREMIÈRE LECTURE (par son titre) :	Le 9 janvier 2023
DEUXIÈME LECTURE (par son titre) :	Le 9 janvier 2023
LECTURE DANS SON INTÉGRALITÉ :	Le 23 janvier 2023
TROISIÈME LECTURE (par son titre) et adoption :	Le 23 janvier 2023



Denis Losier
Maire



Joey Thibodeau
Greffier municipal



I certify that this instrument
is registered or filed in the
Gloucester
County Registry Office,
New Brunswick

J'atteste que cet instrument est
enregistré ou déposé au bureau
de l'enregistrement du comté de
Gloucester
Nouveau-Brunswick

2023-01-30 11:15:09 43543330
date/date time/heure number/numéro
Emma Elsemore
Registrar-Conservateur